

1712

BRESSUIRE AU CENTRE D'UN COMLOT INTERNATIONAL

Le « prisonnier sans nom » de la Bastille

*
* *

Roger Grassin



Reconstitution du château de la Bastille
<https://parciparla.fr/prisonniers-liberes-bastille/>

Le 25 avril 1712, M. de la Mauvinière, lieutenant du prévôt général de la maréchaussée de Poitiers, met en état d'arrestation, au couvent des Cordeliers de Bressuire, le moine Augustin LEMARCHAND. Escorté de huit archers, ce dernier est aussitôt conduit à Paris et, sur ordre du roi Louis XIV, écroué à la Bastille en isolement, en tant que « prisonnier sans nom ».

LE CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'affaire Lemarchand s'inscrit, au début du XVIII^e siècle, dans les dernières années du règne de Louis XIV, dans une ambiance de misère chronique du peuple, de morosité et de suspicion générale d'empoisonnements, de guerres longues et épuisantes.

Une misère générale

Une disette généralisée sévit en France en raison d'hivers rigoureux à répétition. La famine cause d'innombrables décès et provoque un fort ralentissement de la vie économique. Fénelon, archevêque de Cambrai écrira à ce propos : « au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision¹... »

Empoisonneurs et empoisonnés

Le siècle de Louis XIV est marqué par la peur des empoisonneurs et une véritable psychose s'établit jusqu'au plus haut niveau de l'Etat (ce qui ne sera pas sans conséquences ultérieurement dans la façon d'instruire l'affaire Lemarchand). Deux affaires célèbres marquent cette période :

- La Marquise de Brinvilliers

En 1672, est découvert une série d'empoisonnements commis par la Marquise de Brinvilliers convaincue d'avoir empoisonné notamment son père et ses frères après avoir fait l'essai de ses poisons sur les malades de l'Hôtel-Dieu. La marquise est condamnée à mort et exécutée, mais la police va rechercher longtemps d'éventuelles complicités.

- L'« affaire des Poisons »

Plus retentissante est l'« affaire des Poisons », car elle touche la Cour, au plus près du Roi Soleil. La découverte d'un vaste réseau criminel de

¹ Jacques MARSEILLE, *La France de Louis XIV*, Paris, Dictionnaires Le Robert, Tome 11, 1997, p.109.

trafics de poisons, impliquant nombre de personnalités, conduit à la création par le roi en 1679 d'un tribunal spécial appelé Chambre Ardente. Une femme, la Voisin, est vite identifiée comme faisant commerce de nombreux poisons : arsenic, ciguë, opiacées, acide prussique, vif argent... La Voisin aurait organisé aussi des messes noires comportant parfois l'égorgement de jeunes enfants. Condamnée, elle est brûlée vive en place de Grève en 1680. Mais sa fille, au cours d'un interrogatoire, a mis en cause Madame de Montespan, favorite de Louis XIV, affirmant que celle-ci a participé à des messes noires dans l'intention de retrouver les bonnes grâces du roi qui la délaisse au profit de Louise de La Vallière... Le scandale est étouffé et la Chambre Ardente dissoute. Néanmoins, parmi les 367 arrestations effectuées, 36 condamnations à mort sont prononcées. Il semble bien toutefois que Madame de Montespan était réellement hors de cause.

La révocation de l'Edit de Nantes

Pour mettre fin aux Guerres de Religion le roi Henri IV a promulgué en 1598 à Nantes un édit qui accorde aux protestants la liberté de conscience et de culte et leur concède un certain nombre de places fortes de sûreté.

En 1685, Louis XIV prononce la révocation de l'Edit de Nantes, ce qui provoque un départ massif de protestants vers des pays plus accueillants. Cet exode participe à l'isolement de la France sur l'échiquier international. Dans le pays, les dragonnades² ont un effet désastreux sur le moral des populations, même non protestantes, et les convertis de force constituent un terreau favorable pour l'espionnage étranger.

Les guerres

A l'instar des autres Etats européens, la France de Louis XIV est une puissance guerrière. Le règne du Roi Soleil est une longue alternance

² Dragonnades : Les dragonnades désignent les persécutions dirigées sous le règne de Louis XIV contre les communautés protestantes dans toute la France. Les familles protestantes devaient loger à leurs frais les soldats jusqu'à leur conversion au catholicisme. La première dragonnade eut lieu en Poitou en 1681.

d'interminables et coûteuses guerres avec l'étranger : de 1661 à 1715 le royaume a compté 29 années de guerre !

La guerre de Succession d'Espagne va servir de toile de fonds à l'affaire Lemarchand. Elle se déroule de 1701 à 1714 et concerne la succession du roi Charles II, dernier Habsbourg d'Espagne, décédé sans postérité.

Deux prétendants au trône d'Espagne s'affrontent. Côté français : Louis XIV pour son petit-fils Philippe, duc d'Anjou. Côté Habsbourg d'Autriche : l'empereur Léopold I^{er} pour son petit-fils Joseph Ferdinand de Bavière. Les droits des deux prétendants semblent équivalents. En effet tous les deux sont des fils et des époux d'infantes d'Espagne et sont beaux-frères ! Toutefois la mère (Anne d'Autriche) et l'épouse (Marie-Thérèse d'Autriche) de Louis XIV étant des aînées par rapport à la mère et à l'épouse de Léopold I^{er}, les droits de la couronne de France bénéficient d'un léger avantage naturel... d'autant que le roi défunt, Charles II, a fait un testament en faveur de Philippe d'Anjou.

Pour aucune des parties il n'est envisageable de laisser l'autre partie s'emparer des immenses possessions européennes et américaines dépendant de la couronne d'Espagne. Les autres puissances européennes (Angleterre, Pays-Bas, Portugal...) s'y opposent également et se liguent contre la France qui a mis tout le monde devant le fait accompli en acceptant le testament de Charles II et en envoyant ses troupes occuper les forteresses des Pays-Bas espagnols situées près de la frontière française.

La guerre va être longue et coûteuse pour une France qui en sort exsangue. Elle se termine par les traités d'Utrecht en 1713 et de Rastatt (ou Rastatt) en 1714 (rédigés en Français) qui confirment la royauté de Philippe d'Anjou en tant que Philippe V roi d'Espagne, celui-ci renonçant à toute prétention au trône de France.

La grande gagnante de ce traité est l'Angleterre qui, entre autres avantages, occupe définitivement Gibraltar et assoit ses possessions américaines. La France y gagne la sécurité sur ses frontières, la menace Habsbourg étant pour toujours supprimée. La langue française devient pour deux siècles la langue diplomatique et celle des élites européennes.

LES PRINCIPAUX PROTAGONISTES DE L'AFFAIRE LEMARCHAND



Louis XIV dit Louis Le Grand (1638-1715).

Roi de France, fils de Louis XIII et de Anne d'Autriche.
Epoux de Marie-Thérèse d'Autriche puis de Madame de Maintenon

Il régna de 1643 à 1715, soit 72 ans, ce qui constitue le plus long règne de l'histoire de France



Charles II d'Espagne (1661-1700).

Roi d'Espagne dès 1665.
Frère de Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV.
Il décéda sans postérité. Sa succession donna lieu à la « guerre de Succession d'Espagne ».



Philippe V (1683-1746)

Roi d'Espagne, fils de Louis de France, dit le Grand Dauphin, petit-fils de Louis XIV.
Epoux de Marie-Louise de Savoie.
Il succéda à Charles II (guerre de Succession d'Espagne).
Il régna de 1700 à 1746.



Marie-Anne de la Trémoille, princesse des Ursins (1642-1722)

Elle contribua au mariage de Philippe V avec Marie-Louise de Savoie.
Devint *camarera mayor* (dame d'honneur) de la reine d'Espagne, Marie Louise Gabrielle de Savoie.
Elle fit arrêter Lemarchand, réfugié en France.



Philippe, duc d'Orléans (1674-1723)

Neveu de Louis XIV.

Fut Régent du royaume de France de 1715 à 1723, pendant la minorité de Louis XV.

Il fut soupçonné d'avoir commandité l'entreprise de Lemarchand accusé de vouloir empoisonner Philippe V.



D'Argenson (1652-1721)

De son nom complet : Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson.

Lieutenant général de police.

Il fit mettre Lemarchand au secret à La Bastille (« Le prisonnier sans nom ») et procéda lui-même à son interrogatoire.



Torcy (1665-1746)

De son nom complet : Jean-Baptiste Colbert de Torcy, neveu du Contrôleur général des finances de Louis XIV.

Diplomate français qui participa très activement à l'installation de Philippe V sur le trône d'Espagne et fut l'un des négociateurs des traités d'Utrecht et de Rastadt qui mirent fin à la guerre de Succession d'Espagne.

Il dirigea la procédure d'instruction de l'affaire Lemarchand.



Chalais

De son nom complet : Jean Charles Talleyrand de Périgord, prince de Chalais.

Neveu et agent secret de la princesse des Ursins.

Grand d'Espagne.

Il fit incarcérer Lemarchand dans la forteresse de Ségovie en Espagne.

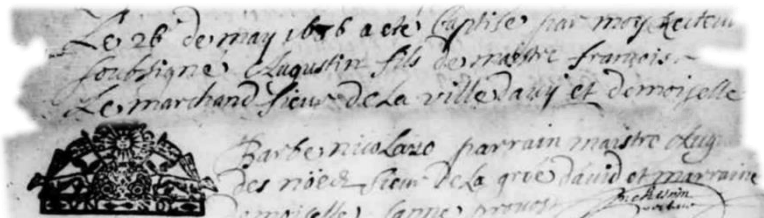
L'AFFAIRE LEMARCHAND

L'affaire Lemarchand n'est pas autre chose qu'une machination ourdie contre le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV. Après avoir participé victorieusement en Espagne à la guerre de Succession, mais, constatant la faiblesse de Philippe V, il se met à intriguer pour l'évincer et se placer lui-même sur le trône d'Espagne. Découvert, il est rappelé par Louis XIV et exilé de Versailles. Curieux de tout, il s'intéresse aux sciences et a installé un laboratoire de chimie au Palais-Royal, ce qui le fait accuser par ses ennemis d'avoir empoisonné plusieurs membres de la famille royale, tant il est vrai que les décès répétés à la cour de France le rapprochent dans l'ordre de succession à la Couronne³

C'est dans ce contexte de guerre de Succession, d'affaires d'empoisonnements et de morts plus ou moins suspectes dans la famille royale qu'intervient l'entreprise d'Augustin Lemarchand.

Qui est Augustin Lemarchand ?

Augustin Lemarchand est né à Loyat (Morbihan), non loin de la forêt de Ploërmel et baptisé en cette ville le 26 mai 1686. Issu d'une famille honorable, il est le fils de Messire François Lemarchand, sieur de la Ville



Acte de baptême de Augustin Lemarchand

Registre paroissial de Loyat (Arch. Dép. Morbihan, consultées en ligne)

³ En 1711, décès de Louis de France, dit Monseigneur, puis du Grand Dauphin, fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche. Il meurt de la petite vérole (variole), à l'âge de quarante-neuf ans. En 1712 décès de Louis de France, duc de Bourgogne, le fils du Grand Dauphin et de Marie-Anne de Bavière. L'héritier du trône a été emporté par la rougeole qui avait tué son épouse six jours plus tôt. La même année, le fils héritier du trône, Louis de France, ne survit pas à ses parents et meurt à cinq ans, emporté également par la même maladie. Son frère Louis, le futur Louis XV, lui succède comme Dauphin de France.

Davy et greffier, et de Barbe Nicolazo. Une sœur aînée, Anne Thérèse, est née en 1680.

La seule description physique que nous avons du personnage date du début de 1709. Il est alors décrit comme « étant de taille moyenne, cheveux et sourcils châains, le visage un peu long et fort rouge⁴ » avec une ancienne blessure de guerre au genou gauche.

Le parcours d'Augustin semble des plus chaotiques, digne d'un véritable roman-feuilleton. Elève des Jésuites, à Vannes, puis recruté à l'âge de seize ans dans le régiment de Lannion, il déserte peu après. Commence alors une carrière d'aventurier faite d'errances au Portugal et en Espagne avant de s'engager dans l'armée française. Après une nouvelle désertion il s'enrôle dans l'armée anglaise qu'il quitte bientôt pour être incorporé à nouveau dans l'armée française, sous un pseudonyme. Après une ultime désertion à Lisbonne, il est emprisonné sur ordre de la reine du Portugal, pendant six semaines. S'étant procuré du poison (de l'arsenic, du sublime corrosif ?), il revient en France pour se réfugier au couvent des Cordeliers⁵ de Laval, non par vocation mais parce « qu'on mangeait chez eux de la viande pendant tout le cours de l'année, à la réserve du carême ordinaire⁶ ». Défroqué en 1711, le fugitif erre dans l'ouest de la France, vivant d'expédients avant de venir se cacher au couvent des Cordeliers de Bordeaux.

Aventurier sans envergure, Lemarchand apparaît comme un charlatan sans foi ni loi, petit gibier de potence qui a abusé quantité d'honnêtes gens. Un faux sceau de l'ordre des Cordeliers en sa possession lui ouvre les portes des couvents de rencontre et il arrive ainsi chez les Cordeliers de Bressuire le dimanche des Rameaux 1712.

Pisté par la police, il est arrêté quelques jours plus tard à la réquisition du prince de Chalais et embastillé illico en tant que « prisonnier sans nom »,

⁴ François RAVAISSON : *Archives de la Bastille, règne de Louis XIV et de Louis XV (1711 à 1725)*, tome 13, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel éditeurs, 1882, p.53.

⁵ Cordeliers : nom donné en France aux moines de l'ordre des Franciscains, fondé en 1210 par saint François d'Assise.

⁶ Jean-Christian PETITFILS : *Le Régent*, Paris, Fayard, 1986, coll. "Pluriel", 2013. p.193.

à La Bastille et mis au secret. Il est accusé d'avoir participé à un complot visant à empoisonner le roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, complot dont les commanditaires feraient partie de la famille royale de France (le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, et son épouse ?).

Manipulateur ou manipulé ?

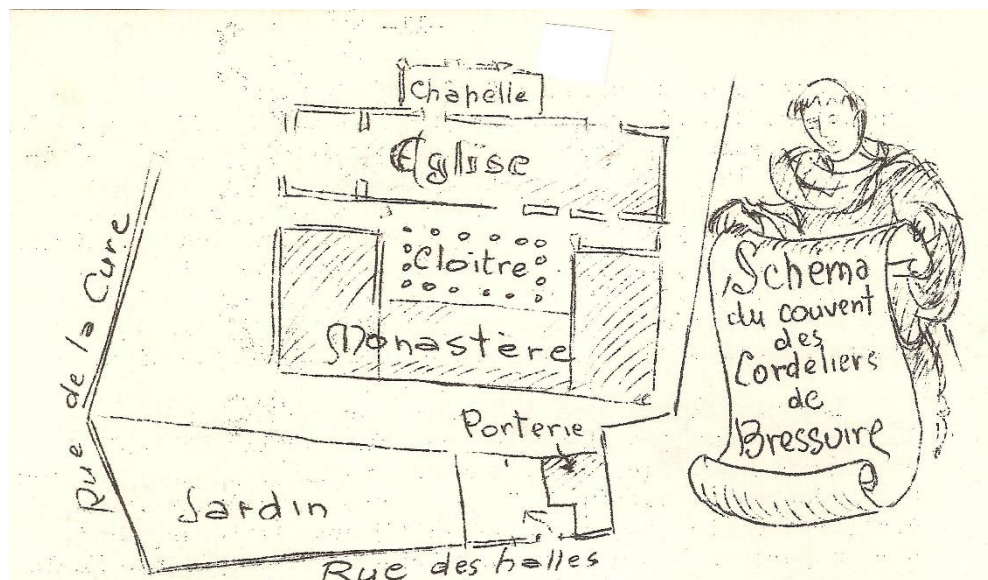
En avril 1712, la princesse des Ursins, *camarera mayor* de la reine d'Espagne, est informée par un marchand d'amidon, Antoine Desquerres, qu'un moine cordelier nommé Augustin Lemarchand, rencontré quelques années plutôt à Lisbonne, porteur de mystérieux poisons, a ourdi un complot contre Philippe V pour le compte du duc d'Orléans. Elle envoie aussitôt en France son neveu, le prince de Chalais, informer Colbert de Torcy puis Louis XIV.

En France, le lieutenant général de police d'Argenson conduit lui-même l'enquête. Il interroge personnellement Lemarchand 40 fois, tenant Colbert de Torcy au courant de ses investigations et par là, Louis XIV.

Bien qu'impliquant de très hauts personnages de France et d'Espagne, le dossier d'accusation est très mince, reposant essentiellement sur la dénonciation de Desquerres à la Cour de Madrid. Durant son audition, ce dernier déclara que Lemarchand avait cherché à l'impliquer dans son projet et que « la reine de Portugal et l'Archiduc [Charles VI, empereur d'Allemagne] le faisaient agir pour empoisonner le roi d'Espagne... et qu'il y avait en France un grand prince et une grande dame qui étaient ses protecteurs en France et qui ne lui laisseraient manquer de rien. A la demande du nom du prince, il aurait répondu que ce prince avait déjà tenté de se rendre maître de l'Espagne et que si ses desseins avaient pu réussir, il y a déjà longtemps que Philippe ne serait plus sur les terres de l'Espagne⁷ ! » On ne pouvait plus clairement désigner le duc d'Orléans et sa femme, Françoise Marie de Bourbon, sans les nommer ! Environ deux ans plus tard, ayant rencontré Lemarchand par hasard à Bordeaux, il constata que celui-ci avait de l'arsenic sur lui.

⁷ François RAVAISSON : *Archives de la Bastille...*, op. cit., p. 54.

Dans sa chambre du couvent de Bressuire, on a bien saisi un chapelet composé de grains assez gros susceptibles de « contenir quelque chose de mauvais », une fausse empreinte du sceau de l'ordre des Cordeliers (Le faux sceau lui-même a été confisqué à Lemarchand lors d'un passage au couvent de La Rochelle) et une clé. Cette clé correspond à un sac de peau violette contenant une hotte « pleine d'onguents », resté au couvent de Laval et récupéré par la police.



Le couvent des Cordeliers de Bressuire

Dessin de F. Saunier, in « Les Amis du Vieux Bressuire », bulletin n° 7, p.12

Lemarchand a toujours nié les accusations portées contre lui, disant que c'était un tissu de mensonges et que Dieu le justifiera. En mars 1713, Desquerres est confronté à Lemarchand. La confrontation met en évidence de telles contradictions dans la déposition du témoin que, à la suite de celle-ci, d'Argenson écrit à Torcy qu'après lecture de l'interrogatoire « je ne sais si le témoin ne vous paraîtra pas plus défavorable et plus suspect que l'accusé⁸. »

Côté français, la cause est entendue dans la mesure où la culpabilité de Lemarchand ne peut être prouvée ni a fortiori celle de son pseudo-commanditaire le duc d'Orléans. Aussi, Louis XIV ordonne-t-il que

⁸ François RAVAISSON : *Archives de la Bastille...*, op.cit., p.59.

Lemarchand soit remis aux autorités espagnoles. En avril 1713, le prince de Chalais le reçoit sur la frontière et le fait enfermer dans une tour du château de Ségovie. Dix ans plus tard, Saint-Simon constate qu'il y est toujours... Lemarchand restera enfermé jusqu'à la fin de ses jours, sans que l'on sache officiellement la date de sa mort...



L'Alcazar de Ségovie

Le marchand était-il un escroc de bas étage, un affabulateur qui se serait vanté lors de beuveries de tavernes d'avoir été commandité pour accomplir le crime de lèse-majesté que l'on sait ? Dans ce cas, il aurait payé bien cher ses délires... Sa non-condamnation en France accrédite cette version, même si, dans le doute, il fut mis en isolement à vie en Espagne. Ou bien a-t-il réellement été mêlé à une tentative d'empoisonnement du roi d'Espagne, commandité par Philippe d'Orléans ? Dans cette hypothèse, la raison d'Etat aurait conduit Louis XIV, qui suivit l'instruction de très près, à étouffer l'affaire pour éviter un scandale qui aurait éclaboussé toute la famille royale.

Saint-Simon évoque une autre raison à la tentative d'empoisonnement de Philippe V par Lemarchand. En effet, après sa visite du château de Ségovie, il écrivit, parlant du prisonnier : « J'y appris qu'il jurait horriblement contre la maison d'Autriche et les ministres de la cour de Vienne, avec des emportements furieux de ce qu'ils le laissaient pourrir là... On prétendit qu'il avait fait son marché d'empoisonner le roi d'Espagne et les infants. Ses fureurs contre Vienne semblent justifier cette opinion⁹... » Dans cette hypothèse, le commanditaire aurait appartenu à la cour de

⁹ François RAVAISSON, *Archives de la Bastille...*, *op. cit.*, p.60-61.

Vienne désireuse de mettre Joseph-Ferdinand de Bavière, petit-fils de l'empereur d'Autriche et challenger de Philippe d'Anjou, sur le trône d'Espagne...

Peut-être ne s'agissait-il que d'une machination ourdie depuis Madrid pour discréditer le duc d'Orléans aux yeux de Louis XIV ? La déposition d'Antoine Desquerres, l'unique témoin à charge, bien trop précise pour être indubitablement crédible, a un relent de faux témoignage ! On se souvient qu'en effet, Philippe d'Orléans, lorsqu'il guerroyait dans la péninsule ibérique, avait comploté pour remplacer Philippe V sur le trône d'Espagne et s'était attiré l'inimitié de la princesse des Ursins...

Quelle qu'ait été la vérité, Augustin Lemarchand aura définitivement perdu la liberté au couvent des Cordeliers de Bressuire, victime ou acteur dans une affaire d'Etat le dépassant certainement.